

Doctorant : Mme M. **NOM :** **Prénom :** **Matricule :**
Date de naissance : **Lieu :** **Courriel :**
Sujet de thèse :
Discipline : **Prévue le :** **Salle :** **Heure :**

	NOM	Prénom	Qualité-Établissement	Cochez si visio	Téléphone	Courriel
Directeur de Thèse						
Rapporteur						
Rapporteur						
Suffragant						
Suffragant						
Suffragant						
Suffragant						

Déjeuner de thèse NON OUI à H pour pers.

Transport envisagé
Indiquer les noms

Hébergement envisagé
Indiquer les noms

Remarques éventuelles

RÈGLES DE COMPOSITION DU JURY

1. Les rapporteurs doivent être habilités à diriger des recherches, extérieurs à l'université Paris-Panthéon-Assas et à l'École doctorale.
2. Le jury doit comporter entre 4 et 8 membres.
3. La composition du jury doit permettre une représentation équilibrée de femmes et d'hommes.
4. Le jury est composé au moins d'une moitié de personnalités françaises ou étrangères extérieures à l'École doctorale et à l'établissement.
5. La moitié du jury au moins doit être composée de professeurs ou assimilés.

Date et Signature du directeur de thèse :

Date et Signature du co-directeur de thèse (le cas échéant) :

Avis du directeur de l'École doctorale

Pr Agathe LEPAGE – ED 6

Droit privé

Pr Guillaume DRAGO – ED 7 / Georges Vedel

Droit public interne, science administrative et science politique

Pr Sophie DEMARE-LAFONT – ED 8

Histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit

Pr Fabrice PICOD – ED 9

Droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé

Pr Mathilde GOLLETY – ED 455

Économie, gestion, information communication (EGIC)

Date et signature du directeur de l'École doctorale :